Collège François Xavier Vogt		Année scolaire 2021 - 2022
Département de Français	CONTROLE	Janvier 2022
EPREUVE DE LITTERATURE Niveau : 2 A Durée : 2h		

Texte : **Le terrorisme est-il justifiable ?**

Il y a des formes de violence politique qui, hors de toute considération pour les motivations subjectives de ceux qui y recourent, doivent être qualifiées de 'terroristes', et d'autres, parfois tout aussi violentes pour lesquelles le mot ne convient pas. La question n'est pas de savoir ce que visent les acteurs, mais comment ils agissent pour atteindre leurs objectifs.

Pour définir le terrorisme par la nature même des actes commis, on peut s'appuyer sur l'étymologie. Est terroriste tout acte de violence qui a pour objectif premier d'inspirer une peur intense, afin d'en récolter des bénéfices politiques. C'est pourquoi la forme classique du terrorisme est l'attentat 'indiscriminé', qui frappe au hasard dans une population. L'expression terrorisme aveugle est en somme un pléonasme.

La violence politique est indirecte, en ce sens qu'elle ne vise pas à atteindre ses buts en éliminant telle ou telle cible, mais en influant sur la volonté politique de l'adversaire : le terroriste suppose, souvent à tort, que la population terrorisée exercera sur ses dirigeants une pression afin qu'ils cèdent à ses exigences. Pour maximiser les effets indirects d'une peur, à partir d'actes de violence aux effets directs finalement très réduits (les victimes des actes terroristes sont peu nombreuses, par comparaison avec celles des guerres), il faut qu'un grand nombre se sente menacé.

Plus les terroristes veulent convaincre que leur violence n'est qu'une forme de violence comme les autres, plus il importe de réaffirmer que c'est faux. Situer d'emblée les attentats terroristes sur le registre de l'immoral absolu, c'est gagner une première bataille.

Sur quoi fonder une condamnation spéciale de la violence terroriste ? Ce serait une impasse, pour juger moralement des actes terroristes, que de commencer à examiner si les causes défendues sont justes ou non. En effet, à supposer que certaines puissent paraître justes (libérer son peuple d'une occupation illégitime, par exemple), cela ne règlerait pas la question, puisque ce qui spécifie le terrorisme est de l'ordre des moyens : la violence aveugle. Or, sur ce point, le jugement éthique est clair : sauf à admettre que la fin justifie les moyens, il n'est jamais permis de s'en prendre aux non-combattants, c'est-à-dire aux personnes qui, quelle que puisse être leur éventuelle culpabilité dans la situation d'injustice ou d'agression, ne sont pas des agents directs de l'agression contre ceux qui mérite d'être défendu. Dans l'expression violence aveugle, c'est le mot 'aveugle' qui signe ce que le terrorisme a d'inacceptable. Ainsi, on peut juger légitime la guerre menée au Sud-Soudan par des groupes armés contre l'armée du gouvernement islamique soudanais qui écrase leur peuple ; mais en aucun cas on ne pourrait légitimer l'action de ceux qui iraient jeter une bombe dans un marché de Khartoum.

Christian MELLON, sj, *Croire aujourd'hui*, n°177, 1er juin 2004, p.15-18

sujetexa.com

Répondez aux questions dans l'ordre où elles vous sont posées

1) Donnez le nombre exact de mots de ce texte. 2pts
2) Déterminez l'intervalle de l'analyse de ce texte. 2pts
3) Quel est le thème central de ce texte ? 2pts
4) Formulez les arguments des paragraphes 2 – 3 – 5. 3pts
5) Relevez un exemple dans le paragraphe 5. 2pts
6) Résumez le paragraphe 5 au quart de son volume en respectant la méthodologie de l'exercice du résumé. NB : Nombre de mots obligatoire à la fin du résumé. 8pts

Présentation : 1pt

sujetexa.com